



Le Triathlon du Lac

1ère édition dimanche 1er octobre 2023 : une épreuve, 2 parcours

L'AS TRI Mont Dore propose pour la première fois un Triathlon M sur la commune de Yaté. Deux parcours seront proposés: un parcours M, et un parcours S.

La réglementation générale de la F.F.TRI (édition 2023) est appliquée pour cette épreuve. Les éléments ci-dessous sont composés d'un extrait de cette réglementation auxquels ils ne se substituent pas, et d'éléments spécifiques à la manifestation.

L'engagement pour l'une des épreuves de la journée vaut acceptation de ce règlement.

Programme :

7h30 accueil des concurrents

8h10 Briefing

8h30 départ du format M

9h00 départ du Format S

Renseignements :

Julien Delrieu: 75 10 90 ; astrimontdore@gmail.com

Communication:

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/897714310320913/>

Inscription :

Inscription en ligne uniquement sur : www.inlive.nc

Règlement :

Voir ci-après.



Pour l'ensemble de l'épreuve les concurrents devront respecter le règlement tel qu'il a été défini par la FFTRI et l'organisation.

Règlement de course

1. Distances

Format M: (ouvert aux concurrents nés en 2005 et avant)

- Natation: 1500 m (2 boucles de 750 m)
- Cyclisme: 40 km (2 boucles de 20 km)
- Course à Pied: 10 km (2 boucles de 5 km)

Format S: (ouvert aux concurrents nés en 2007 et avant)

- Natation: 750 m (1 boucle)
- Cyclisme: 20 km (1 boucle)
- Course à pied: 5 km (1 boucle)

2. Les tarifs :

- Format M individuel: 6000 XPF
- Format M équipe: 9000 XPF
- Format S individuel: 3000 XPF
- Format S équipe: 5000 XPF

3. Natation :

- Le port du bonnet de natation (non fourni) est obligatoire,
- Le port de la combinaison de natation (néoprène) pourra être autorisé le jour de la course par l'organisateur si les conditions le nécessitent
- Le port de la puce de chronométrage à la cheville est obligatoire,

4. Cyclisme :

- le port du casque à coque rigide est obligatoire,
- l'aspiration-abri (drafting) est interdit,
- le code de la route doit être respecté.

5. Course à pied :

- Chaussure fermées obligatoire et couvre-chef conseillé,
- Port du dossard visible.

6. Après l'épreuve :

- Pour des questions de sécurité, le retrait des vélos et la sortie des voitures ne pourront se faire qu'à la fin de la course sur décision de l'organisateur.

7. Sécurité & environnement

- Sur l'ensemble de l'épreuve la sécurité sera assurée par une équipe de secouristes.
- Un point de ravitaillement sera installé sur le parcours. Dans le cadre du développement durable, le jet de débris en dehors de la zone de ravitaillement sera soumis à sanction par le corps arbitral.

8. Classements.

Catégories de classement : Récompenses non cumulables

- Les trois premiers individuels hommes,
- Les trois premières individuelles femmes
- Les trois premières équipes

9. Informations

- La licence 2023 ou le certificat médical de moins de 12 mois portant la mention "pratique du triathlon en compétition" sera exigé lors de l'inscription.
- Les non-licenciés devront également souscrire à un pass journalier à l'adresse suivante:

<https://espacetri.fftri.com/pass-compétition/event/pass-compétition/12553>

- Les résultats seront disponibles sur le site www.inlive-sport.nc

10. Droit à l'image

Les concurrents autorisent l'organisateur à utiliser toutes les photos et vidéos prises sur la compétition à des fins publicitaires et/ou documentaires.

11. Annulation d'inscription

Toute inscription est ferme et définitive. En cas d'annulation non justifiée de l'inscription ou de non-participation à l'épreuve, le participant ne pourra pas prétendre à un remboursement des droits d'inscription.

L'annulation de l'inscription est possible en cas de force majeure, pour motif médical sur présentation d'un certificat médical aux organisateurs.

Les frais bancaires InLive ne seront toutefois pas remboursables.

12. Modification

L'organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au parcours qu'elle jugera nécessaire pour la sécurité des concurrents, et ce jusqu'à l'heure du départ.

